

Réunion mensuelle ordinaire

22 juillet 2014

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la Commission de services régionaux de Fundy tenue le mardi 22 juillet 2014 à Crane Mountain, Saint John.

1. Ouverture de l'assemblée

La présidente, Grace Losier, déclare la séance ouverte à 10 h.

2. Sont présents

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Grace Losier, mairesse de Grand Bay-Westfield, présidente du conseil
Murray Driscoll, maire de Quispamsis, vice-président
Bill Bishop, maire de Rothesay
Bette Ann Chatterton, mairesse de St. Martins
Mel Norton, maire de Saint John
Brenda Rathburn, représentante de DSL
David Rogers, représentant de DSL [absent]
Joan Seeley, représentante de DSL
Sandra Speight, représentante de DSL

AUTRES

Jack Keir, directeur général
Marc MacLeod, Gestion des déchets solides de Fundy
Brenda MacCullam, Déchets solides de la région de Fundy
Brian Shannon, Commission de services régionaux de Fundy
Ian Macdonald, ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux
Membres du Comité sur le réacheminement des déchets – Matt Alexander,
Anne McShane, Ray Riddell, David Merrithew
Représentants des médias

3. Adoption de l'ordre du jour

La présidente demande que l'ordre du jour soit adopté sans modification.

Proposition : Adopter l'ordre du jour du 22 juillet 2014 sans modification.

Proposé par : Murray Driscoll
Appuyé par : Joan Seeley
Vote : Proposition adoptée

4. Divulgence de conflit d'intérêts

Aucun

5. Adoption de procès-verbal

Proposition : Adopter le procès-verbal de la réunion du 24 juin 2014 moyennant la correction au point 7.2 qui devrait se lire « assiette fiscale ».

Proposé par : Joan Seeley
Appuyé par : Brenda Rathburn
Vote : Proposition adoptée

6. Rapport de construction et de planification

Proposition : Accepter de classer le rapport de construction et de planification tel que présenté.

Proposé par : Joan Seeley
Appuyé par : Bette Ann Chatterton
Vote : Proposition adoptée

7. Présentation par le Comité sur le réacheminement de déchets

Marc MacLeod avise qu'il est ressorti de la réunion du 9 juillet 2013 du comité que les conteneurs bleus et le bâtiment utilisé pour le compost avaient besoin d'être remplacés et réparés. Le conseil a alors ordonné au directeur général de former un comité consultatif chargé d'étudier les programmes de réacheminement de déchets et les autres options possibles pour déterminer si le modèle actuel est celui qui convient ou s'il y a d'autres options qui, compte tenu des exigences environnementales, pourraient être plus efficaces ou économiques.

Un comité sur le réacheminement a été formé, composé de représentants de Grand Bay-Westfield, Quispamsis, Rothesay, Saint John, Hampton et St. Martins et de deux représentants des DSL (le représentant de Quispamsis s'est retiré du comité).

Le président du comité, Matt Alexander, a présenté son rapport, dans lequel il décrit la procédure suivie, les commentaires du public, obtenus par des sondages en ligne ou par téléphone, des séances de consultation publiques et à l'occasion du salon de l'habitation; des rencontres ont aussi eu lieu avec des représentants communautaires et des gestionnaires municipaux pour analyser les coûts et évaluer les options (pointage); on a aussi tenu compte des caractéristiques environnementales, sociales et économiques des trois options recommandées.

Les options sont les suivantes :

- Option 1 : statu quo et améliorations de l'infrastructure
- Option 2 : remplacement du compostage par la collecte en bordure de rue
- Option 3 : ajout de la collecte en bordure de rue

Le Comité a recommandé l'option 3, soit l'ajout de la collecte en bordure de rue aux programmes existants.

Joan Seeley demande si on a pensé à faire tout ramasser et à l'envoyer dans le site d'enfouissement.

Marc MacLeod répond que, selon le décret en conseil 96849, le site d'enfouissement doit veiller au réacheminement de déchets et que, même si cela n'a pas été précisé, il ne serait pas acceptable d'abolir tous les programmes. Nous avons un engagement de réacheminer 50 % des matières, soit environ 30 000 tonnes.

Jack Keir avise que chaque région a des systèmes différents. Fredericton ne fait pas de compost, mais recycle et Moncton fait les deux. Au moment de faire le choix du site d'enfouissement, il a été stipulé qu'il devait avoir un programme de réacheminement de déchets.

Brenda Rathburn trouve que l'augmentation des coûts qu'implique l'option 3 ne pose pas de problèmes, mais elle se dit préoccupée par la possibilité de limiter le nombre de sacs et l'imposition de frais lorsque la limite est dépassée. Cette situation pourrait entraîner une augmentation du dépôt illégal d'ordures.

Mel Norton commente qu'il aimerait que le directeur général prépare une analyse complète pour le conseil, que nous pourrions ensuite transmettre à nos communautés respectives pour obtenir leurs commentaires.

Proposition : Ordonner au directeur général d'effectuer une analyse détaillée et de demander que le gestionnaire des services locaux, Ian Macdonald, évalue les conséquences pour les DSL afin que le directeur général puisse rédiger un rapport à soumettre à l'examen du conseil.

Proposé par : Mel Norton
Appuyé par : Murray Driscoll

Discussion : Joan Seeley commente que des problèmes se présentent à propos des chariots à compost actuels et que, si le mode de recyclage change pour devenir une collecte en bordure de rue, le ramassage des matières recyclables causera des problèmes de stockage, vu que sa collecte a lieu seulement deux fois par mois.

La présidente commente que l'option 2 entraînerait le risque d'odeurs plus fortes et des problèmes environnementaux et qu'il est important de le prendre en considération puisqu'il pourrait rendre un choix plus ou moins attrayant pour les communautés qui devraient l'appliquer.

Brenda Rathburn commente qu'avec l'option 2 les ordures et le compost seraient collectés dans le même sac entraînant l'élimination du chariot à compost.

Marc MacLeod confirme que le compost collecté serait mis avec les déchets domestiques et que les chariots à compost serviraient de réceptacles pour la collecte en bordure de rue.

Jack Keir commente que, même si son cœur favorise l'option 3, ce n'est pas le cas de son portefeuille et qu'il en va de même probablement pour beaucoup de gens. Nous devons faire ce qui est juste, mais le tout doit être équilibré financièrement, pas à n'importe quel prix.

À l'époque où l'emplacement du site d'enfouissement a été choisi, nous n'avions pas la technologie qui existe maintenant et qui nous permet de produire de l'énergie propre.

Murray Driscoll demande s'il est possible que différentes communautés adoptent des programmes différents.

Jack Keir répond que, quelle que soit l'option retenue par le conseil, elle sera le mode de fonctionnement de l'installation de Crane Mountain, cependant chaque communauté pourra choisir les services qu'elle veut offrir.

Mel Norton demande si le vote du comité a été unanime. Le président du comité répond que le vote était de quatre contre et cinq pour l'option 3 recommandée.

Vote : Proposition adoptée

8. Réussites des services régionaux

Jack Keir présente un bref rapport pour donner suite à la demande faite par Joan Seeley à la réunion du mois dernier de présenter les réussites de la Commission de services régionaux. Le rapport souligne le fait qu'avant même la création des CSR, cette région a collaboré de manière fructueuse sous des aspects que les autres régions commencent seulement à envisager, par exemple la Commission des installations régionales, la fusion.

Proposition : Accepter et classer le rapport sur les réussites des services régionaux.

Proposé par : Joan Seeley
Appuyé par : Mel Norton
Vote : Proposition adoptée

9. Correspondance – Demande conjointe au Fonds en fiducie pour l’environnement (FFE)

Jack Keir avise que le gouvernement provincial a établi un Comité provincial de gestion des déchets solides composé de représentants du ministère de l’Environnement et des Gouvernements locaux et de la Commission de services régionaux. Le groupe a recommandé que les CSR fassent une demande conjointe au FFE pour réaliser une étude sur le système de gestion des déchets solides au Nouveau-Brunswick. Le comité a demandé, d’ici le 15 août, une lettre d’appui à la demande.

Joan Seeley demande quel est le but de cette étude; est-ce d’avoir un seul modèle de gestion des déchets solides?

Jack Keir répond que serait le but final.

Joan Seeley demande si le gouvernement envisagerait la privatisation.

Jack Keir répond que ce n’est pas le cas pour le moment.

Proposition : Rédiger une lettre d’appui signée par la présidente du conseil à la demande relative à l’étude sur la gestion des déchets solides qui sera faite au FFE.

Proposé par : Bette Ann Chatterton
Appuyé par : Sandra Speight
Vote : Proposition adoptée

10. Demande de Joan Seeley – Désignation de municipalité

La présidente demande à Joan Seeley d’exposer le sujet.

Joan Seeley raconte qu’elle est restée bouche bée après la lecture d’un article disant que les CSR sont en train d’être désignées des municipalités par le gouvernement fédéral; elle demande des éclaircissements.

Jack Keir explique qu’avant la création des CSR en 2013, les sites d’enfouissement étaient sous le parapluie des municipalités aux fins du rabais de TVH, qui prévoyait une remise de 57,14 % de la TVH pour le site d’enfouissement.

Un examen ultérieur fait par le gouvernement fédéral a conclu que cette désignation n’était plus applicable et la décision a été révoquée.

Ce sujet a été longuement discuté aux réunions des directeurs généraux avec le ministère des Gouvernements locaux. Nous croyions que la désignation devrait rester. Les gouvernements provincial et fédéral se sont entendus et la désignation a été rétablie récemment de sorte que la CSRF recevra un paiement de 178 000 \$.

11. Le point sur l'étude des services régionaux de maintien de l'ordre

La présidente explique que, comme convenu à la dernière réunion, le directeur général fera le point sur les progrès de l'étude portant sur les services régionaux de maintien de l'ordre.

Jack Keir avise qu'il a rencontré le chef de police Bill Reid et que son personnel est en train de préparer une demande globale à la Force policière de KV et à la GRC pour avoir des détails à propos de leurs modèles de maintien de l'ordre. Les sujets dont il faudrait traiter seraient le type d'appels, les taux de criminalité, etc.

Joan Seeley demande si cette information pourrait être fournie par le gouvernement provincial ou par le gestionnaire des services régionaux.

Ian Macdonald répond que, s'il avait l'information, elle serait uniquement de nature générale.

Murray Driscoll demande s'il y aura une autre demande de financement en plus du montant de 10 000 \$, adopté après une longue discussion et en faveur duquel il a voté. Cependant, il réitère que son conseil municipal a fait savoir qu'il n'avait aucun intérêt pour des services de maintien de l'ordre au-delà de ce qui est fourni actuellement.

Jack Keir avise qu'il n'a pas reçu d'autres demandes et que ce financement a été demandé pour que la CSRF ait un mot à dire, mais que le reste de l'étude serait financé par la Ville de Saint John.

Mel Norton commente que cette étude nécessitera d'innombrables heures de travail de la part du personnel et que, comme il a été mentionné, aucune communauté ne sera forcée de choisir un service différent de celui qu'elle utilise en ce moment, si c'est son choix. Cela dit, il espère que les gens seront disposés à envisager des options qui apporteraient une amélioration ou profiteraient à une communauté ou à un service. Il ajoute qu'il serait déçu si un maire et des conseillers avaient déjà pris une décision au sujet d'un rapport qui n'a pas encore été déposé.

12. Levée de la séance

La présidente demande une proposition pour lever la séance.

Proposition : Lever la séance à 11 h 45.

Proposé par : Joan Seeley
Appuyé par : Sandra Speight
Vote : Proposition adoptée

ADOPTÉ (date) _____

Grace Losier, présidente du conseil

Jeanne DeCourville, secrétaire de séance